

## La marche de la soif d'Imilchil

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2013

Les habitants de la commune d'Imilchil sont en colère. Depuis dimanche dernier, ils n'ont pas cessé de multiplier les protestations et les marches pour contester la mainmise de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable - ONEEP sur les ressources hydrauliques de la commune considérées comme des ressources propres à la tribu d'Ait Haddou. Ils menacent même d'une marche sur Rabat pour protester devant le siège de la présidence du gouvernement. Pour eux, il n'est pas question de facturer l'approvisionnement en eau potable surtout que la population de cette localité vit dans la pauvreté et l'exclusion. "Les ressources en eau potable d'Imilchil dépendent en grande partie d'un puits et d'une source en eau qui sont la propriété de notre tribu et qu'on a exploités depuis des lustres. C'est pourquoi, on trouve que c'est inacceptable que la population paie ce qu'elle considère comme son droit", nous a déclaré un habitant de la commune.

Selon

lui, les problèmes ont commencé lorsque le conseil communal a confié à l'ONEEP la gestion de la source et du puits creusés par le ministère de l'Agriculture dans les années 1980 afin d'approvisionner en eau les terres agricoles. "Ledit conseil a délégué sans consulter la population ni prendre en compte le niveau de vie des habitants abandonnés à leur sort par l'administration et l'État", confie la source. En effet, la localité d'Imilchil est située à une altitude moyenne de 2 300 mètres, dans la partie septentrionale du Haut Atlas. Une zone isolée et enclavée qui regroupe une cinquantaine de villages et maisons construites en pisé et une population qui vit dans une pauvreté extrême et un taux d'analphabétisme élevé (le revenu par habitant ne dépasse pas 2000 DH/an). Mais il n'y a pas que le conseil communal qui est en cause. Les habitants en colère ont tiré également des boulets rouges sur l'ONEEP accusé d'exclure plus de 30 individus du raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité. "L'élargissement du réseau a été truffé de défaillances et peu nombreux ceux qui en ont bénéficié", indique la source.

Que proposent donc les habitants protestataires ? L'annulation de la décision du conseil communal relative à la gestion de l'eau et de l'électricité ainsi que la gratuité des services de l'ONEEP. Des recommandations qui ne semblent pas avoir été prises en compte par le conseil malgré les négociations menées par les autorités locales et qui sont actuellement au point mort.

Du côté de l'ONEEP, la direction

régionale du centre-sud nous a confirmé que la gestion de l'eau dans cette localité a été déléguée suite à une délégation du conseil communal et après la signature d'une convention. "On n'a aucun problème avec la population de cette commune. Notre interlocuteur est le conseil communal et non les habitants. Pour nous il est clair que tout travail effectué induit des charges financières à payer", a déclaré un responsable de cette direction.

